

COMMUNIQUE
DE PRESSE

Madame Brigitte ROYER et Monsieur Denis DUCHAMP, Conseillers départementaux du canton de SARRAS, communiquent les décisions votées en faveur de leur canton lors de la Commission Permanente du 12 septembre 2016 :

Au titre du Fonds d'encouragement aux Initiatives Locales, une subvention de 500 € sera versée à l'association Arcanson à Félines.

Au titre des frais de garde d'enfants issus de familles défavorisées et garde d'enfants présentant un handicap, une participation financière totale de 524,85 € sera répartie en faveur des crèches « L'îlot Câlin » de Peaugres et « La bulle aux merveilles » de Champagne (somme répartie ensuite au profit des familles concernées).

Dans le cadre du dispositif « Ardèche, Terre d'Eau », une subvention de 6 000 € est attribuée à la commune de Peaugres.